

PIÈCES DEMANDÉES

POUR UNE INSCRIPTION SCOLAIRE

- Livret de famille
- Carnet de vaccination
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors impôts)

Le cas échéant :

- Certificat de radiation

Pour une demande de dérogation :

- Attestation sur l'honneur (téléchargeable en ligne ou à retirer sur place)
- Justificatif de domicile de l'assistant.e maternel.le de moins de 3 mois (hors impôts)
- Courrier d'affectation de l'éducation nationale pour une classe ULIS ou autisme

POUR UNE INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, MERCREDIS LOISIRS OU VACANCES SCOLAIRES

- Carnet de vaccination
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors impôts)
- Attestation d'août de QF CAF/MSA

Le cas échéant :

- Jugement de divorce ou de séparation
- Dernière attestation d'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB), en cas de demande de paiement par prélèvement
- Projet d'accueil individualisé (PAI) établi par le médecin scolaire
- La notification MDPH si votre enfant bénéficie de la présence d'un AESH
- L'attestation d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

FORMULAIRES

Les dossiers d'inscriptions scolaires et périscolaires/extrascolaires ainsi que les règlements intérieurs sont téléchargeables sur www.portailfamilles.cherbourg.fr

PORTAIL FAMILLES

POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES :

Rendez-vous sur

www.portailfamilles.cherbourg.fr

pour découvrir ses nombreux services :

- INSCRIPTIONS EN LIGNE
- Facturation et paiement en ligne,
- Réservation ou annulation des présences à la restauration et à l'accueil périscolaire,
- Mise à jour rapide des données de votre famille,
- Transmission des pièces à fournir (RIB...)
- Un service accessible 7j/7j, 24h/24h sur ordinateur, tablette, smartphone...

Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) est ouverte à l'école de La Polle.

**Retrouvez toutes les informations
et les modalités d'inscription sur**
www.cherbourg.fr



Agissez pour le
recyclage des papiers
avec la Ville de
Cherbourg-en-Cotentin
et Ecofolio



Conception & Impression Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Illustration: Adobe Stock

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027



**DU 1^{er} AU 30
AVRIL 2026**

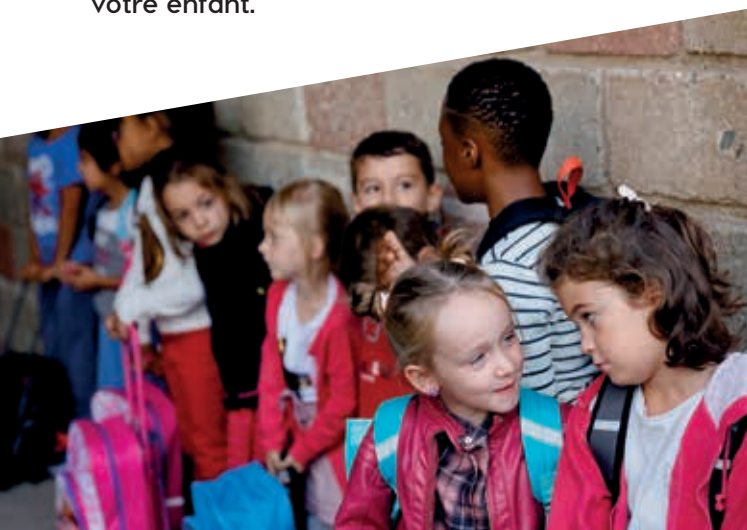
Pour une première
inscription à l'école



INSCRIPTIONS, QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout enfant qui s'inscrit pour la première fois dans une école maternelle publique. Les enfants de deux ans révolus au jour de la rentrée pourront être accueillis sous réserve de l'accord des directeurs d'école.
- Tout enfant qui change d'école et qui souhaite être scolarisé sur une école publique de la commune.
- Tout enfant scolarisé (du CE1 au CM2) dans une école de Cherbourg-en-Cotentin, autre que l'école La Polle, et qui souhaite intégrer la classe musique (CHAM) de La Polle.

IMPORTANT : la pré-inscription scolaire est une première démarche que vous devez compléter par une confirmation auprès de l'établissement scolaire qui accueillera votre enfant.



LIEUX D'INSCRIPTION

Contactez votre guichet d'inscriptions pour prendre un rendez-vous :

CHERBOURG-OCTEVILLE

Mairie déléguée, 2 place de la République
Scolaire : 02 33 87 87 41 / 02 33 87 87 21 /
scolaire.50100@cherbourg.fr
Périscolaire : 02 33 87 87 46 /
periscolaire.50100@cherbourg.fr

EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE

Le Kiosque, rue Hervé Mangon
Tél. 02 33 53 96 28
Mail : secretariat.kiosque@cherbourg.fr

LA GLACERIE

Centre social La Mosaïque
86 rue des Poètes
Tél. 02 50 79 16 80
Mail : secretariat.mosaique@cherbourg.fr

QUERQUEVILLE

Le 3-25, 7 rue du Général Leclerc
Tél. 02 33 08 28 15
Mail : secretariat.3-25@cherbourg.fr

TOURLAVILLE

Mairie déléguée, avenue des Prairies
Tél. 02 33 88 15 04
Mail : periscolaire.50110@cherbourg.fr

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Lors de cette nouvelle inscription, vous pourrez également inscrire votre enfant aux services périscolaires suivants :

- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire maternel et élémentaire (matin et soir)

La réservation ou l'annulation peut se faire :

- Via le portail familles accessible sur www.portailfamilles.cherbourg.fr
- Auprès du guichet d'inscriptions de votre commune déléguée (voir les coordonnées ci-contre)

Vous pourrez également procéder à une pré-inscription aux activités extra-scolaires suivantes :

- Mercredis loisirs
- Vacances scolaires
- Mini-camps et colonies

La réservation s'effectuera par la suite auprès de l'association des Francas de la Manche ou du Club Loisirs de Tourlaville.

